Le Tiers-Monde

Croissance, Développement, Inégalités

2e édition remaniée et actualisée

Bernard BRET

Professeur à l'Université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis

Les cartes et figures ont été réalisées
par Martine MARANDOLA (Université Paris XII Val-de-Marne)
d'après des maquettes de Marie-Madeleine BRET

En collaboration avec les Editions Ellipses KlubPrepa.net vous propose un chapitre complet de cet ouvrage.

Vous pouvez retrouver des informations sur cet ouvrage sur le www.editions-ellipses.com

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.

Chapitre 5

LA GÉOGRAPHIE DU TRAVAIL DANS LE TIERS-MONDE

Résumé

Le chômage constitue un des problèmes majeurs des pays du Tiers-Monde. Sous des formes diverses, il traduit la sous-utilisation de la force de travail disponible, paradoxale au vu des besoins non satisfaits, mais que permet de comprendre la combinaison d'une démographie galopante avec des structures sociales inadaptées pour ouvrir suffisamment le marché de l'emploi. L'hypertrophie d'un secteur tertiaire à faible productivité en est une conséquence, mais aussi le caractère informel de beaucoup d'activités. Dans un tel contexte, tout projet de développement doit prendre en compte le problème du travail.

Le travail offre un champ de réflexion au carrefour de multiples questions touchant le développement. Par nature créateur de richesse, il se situe au cœur du processus de développement. Mais, parce qu'il est un point de focalisation des rapports sociaux, il dépasse l'économie et relève aussi de la sociologie du développement.

Les contrastes existant entre les pays du monde montrent en la matière les évolutions divergentes des pays développés et des pays sous-développés et permettent de poser des problèmes fondamentaux sur la gestion de la main-d'œuvre dans les politiques de développement.

I. TRAVAIL ET NON-TRAVAIL DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE

Si le sous-emploi touche massivement les économies développées dans les années 1980 et 1990, il atteint un niveau encore plus grave dans les pays du Tiers-Monde où il sévit d'une façon structurelle depuis plusieurs décennies.

Il est néanmoins difficile de mesurer la gravité du phénomène pour deux raisons, certaines d'ordre statistiques, d'autres qui renvoient à la nature même du travail. Dans les pays développés, les personnes au chômage sont recensées d'une façon exhaustive de façon qu'elles puissent recevoir les allocations prévues à leur intention[1]. En revanche, dans les pays du Tiers-Monde, les chiffres manquent car, en l'absence d'aide aux personnes sans emploi, il n'y a pas de nécessité administrative de les connaître. La non-déclaration du chômage y traduit donc l'absence de couverture sociale et non pas, bien entendu, l'absence du chômage. Celui-ci est au contraire massif. La seconde difficulté tient au contenu même du travail dans les pays du Tiers-Monde. Elle pourrait se formuler par cette interrogation : tous les actifs sont-ils réellement productifs, c'est-à-dire ont-ils une utilité pour la production des biens et des services ? Il existe dans les pays du Tiers-Monde certains actifs dont la productivité est faible, voire nulle, c'est-à-dire dont la cessation d'activité n'entraînerait pas la baisse de la production. On parle alors de *chômage déguisé*, comme s'il s'agissait de chômeurs que le système rémunère

1. Des différences d'enregistrement existent d'un pays à l'autre, les définitions légales de la personne sans emploi n'étant pas toutes conformes à celle de l'Organisation Internationale du Travail. Ces différences introduisent un biais dans les comparaisons internationales.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.

comme des actifs pour des raisons sociales et non pas strictement économiques puisque leur insertion dans la population dite active ne change rien à la production réelle.

Cette situation est un paradoxe. En effet, les personnes d'âge actif sont en proportion plus faible dans les pays du Tiers-Monde que dans les pays développés. Cela tient aux données démographiques : face aux très jeunes générations expliquées par la forte natalité et représentées sur les pyramides des âges par une base très écrasée, les adultes sont relativement peu nombreux. Des estimations faites en 1985 montrent que les classes de 15 à 64 ans constituent environ les 2/3 de la population totale dans les pays riches (66 % en France et aux États-Unis, 65 % au Royaume-Uni et en Suède, 68 % en Belgique et au Canada, 69 % aux Pays-Bas) et dépassent de peu la moitié dans la plupart des pays pauvres (52 % au Maroc, en Guinée et au Sénégal), cette proportion n'étant même pas atteinte dans tous les cas (44 % au Burkina Faso, 49 % au Nigeria). Seuls les pays qui ont connu une baisse brutale de leur natalité présentent une proportion comparable à celle des pays développés ; ainsi la Chine qui avait 55 % de sa population dans cette tranche d'âge en 1965 en comptait 65 % vingt ans plus tard. Les tendances en cours dans les pays du Tiers-Monde font penser que d'autres connaîtront cette évolution avec l'avancement de la transition démographique. Beaucoup en sont encore loin.

Ces chiffres pourraient laisser attendre que les personnes d'âge actif, en nombre relativement limité, soient particulièrement demandées par le marché du travail, d'autant plus que leur faible productivité moyenne rend nécessaire l'emploi de plus de travailleurs pour l'accomplissement d'une tâche que dans les pays où la main-d'œuvre est plus efficace. Or, il n'en est rien et, paradoxe supplémentaire, alors que les adultes sont massivement atteints par le chômage, de nombreux enfants travaillent déjà. La notion d'âge actif est donc largement une fiction dans les pays sous-développés.

II. LES TRAITS ORIGINAUX DES SECTEURS D'ACTIVITE

A. PLUSIEURS CATEGORIES DE PAYS

On utilisera ici la classification de la population active dans les trois secteurs du primaire (agriculture et pêche), du secondaire (industries, y compris l'industrie extractive et le bâtiment) et du tertiaire (les services).

La carte (figure 11) en donne une représentation synthétique et fait distinguer plusieurs types de pays dans le monde :

– un premier groupe se caractérise par une proportion écrasante du secteur primaire : de 65 à 93 %, ce qui réduit les deux autres secteurs à des valeurs faibles, moins de 15 % pour le secondaire et moins de 30 % pour le tertiaire. Sont dans ce cas la quasi totalité des pays d'Afrique noire, la Chine, l'Inde, les pays de la péninsule indochinoise ;

– une seconde situation qui compte entre 45 et 65 % des actifs dans le secteur primaire se signale par un secteur secondaire pouvant dépasser 30 % et un tertiaire entre 15 et 40 %. La réduction relative du primaire se traduit donc par une distribution plus ouverte des deux autres secteurs. C'est ce qui se trouve confirmé dans la suite du graphique où les points sont disposés comme en éventail ;

– un troisième groupe de pays, dont l'Union soviétique (la statistique est antérieure à la dislocation de l'U.R.S.S.), l'Iran, les deux Corées, la Pologne et le

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.

Portugal parmi quelques autres, qui ont un secteur primaire inférieur à 45 % du total, un secondaire entre 29 et 50 % et un tertiaire entre 25 et 41 %. Cette classe possède donc des taux assez importants dans le secteur secondaire

– une autre catégorie, pour des valeurs du même ordre dans le primaire, présente un secondaire plus faible et un tertiaire plus fort, jusqu'à 53 % du total. Elle rassemble donc des pays faiblement ou moyennement industrialisés, mais fortement tertiarisés : nombreux y sont les pays latino-américains tels que le Brésil, le Pérou, l'Équateur, la Colombie et le Mexique ;

– une dernière classe ne dépasse jamais 20 % du total pour le primaire, a des valeurs du secondaire étalées de 25 à 51 % et présente un tertiaire toujours supérieur à 45 %, dépassant même 65 % dans trois cas. Cette tertiarisation forte touche donc des pays par ailleurs très inégalement industrialisés. On trouve dans ce groupe les grands pays développés d'Europe occidentale, les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie, mais aussi l'Uruguay, l'Argentine, le Chili, le Venezuela, la Libye, l'Afrique du Sud.

Cette convergence statistique a de quoi surprendre. Que le secteur tertiaire se trouve à des valeurs comparables dans des économies aussi différentes et ayant atteint des niveaux de développement aussi inégaux, voilà qui pose un problème de fond. Pour le résoudre, et maintenant qu'a été photographiée la situation présente, force est d'analyser l'évolution historique de ces distributions : savoir ce qui s'est passé dans les pays aujourd'hui développés aidera à comprendre ce qu'ont connu les pays sous-développés.

B. DES EVOLUTIONS DIVERGENTES

1. Dans les pays développés : du primaire au secondaire, puis du secondaire au tertiaire

Pour ce faire, il faut remonter loin dans le temps puisque c'est la révolution industrielle qui a bouleversé la distribution des actifs. Auparavant, plus des quatre cinquièmes des actifs étaient des paysans (c'est la proportion en France à la veille de la Révolution de 1789), le secteur secondaire étant limité à moins de 10 % pour un tertiaire à peine plus nombreux. Peu importe, à la vérité, une précision des chiffres qui serait illusoire à une époque où la pluriactivité était répandue. L'essentiel est de bien saisir le fait dominant : la société d'avant la révolution industrielle est une immense paysannerie. Expliquer la chose n'est pas difficile dès lors que l'on connaît la faible productivité de la main-d'œuvre agricole de l'époque : chaque agriculteur étant peu efficace, il ne peut produire beaucoup au-delà de ce qui lui est nécessaire et ne peut donc nourrir beaucoup de non-agriculteurs.… d'où il s'ensuit que la quasi totalité de la population doit travailler dans l'agriculture. Cette situation qui n'exclut pas des temps morts dans le calendrier agricole est bien celle où le temps de travail nécessaire à la production d'un bien alimentaire est long. La Révolution agricole a bouleversé ces données à l'extrême fin du XVIII^{e} et au début du XIX^{e} siècle. Tout a démarré avec l'introduction des cultures fourragères dans un système agricole reposant jusqu'alors sur l'assolement triennal ou biennal et comportant donc la jachère, c'est-à-dire le repos du sol indispensable à la reconstitution de sa fertilité, une année sur trois ou sur deux. À partir du moment où la luzerne, le trèfle et d'autres plantes légumineuses destinées à l'alimentation du bétail ont été cultivés, la jachère a pu être supprimée sans risque d'épuisement des sols car ceux-ci recevaient la

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.

fumure animale. Non seulement la culture devenait permanente, mais encore les rendements ont augmenté et la production animale a permis une alimentation plus riche dont on a plus haut souligné l'importance dans les changements démographiques. En un mot, on peut résumer la révolution agricole comme l'invention de la polyculture à élevage intégré, cette intégration de la production animale et de la production végétale constituant le principe du progrès agricole de l'époque.

Une conséquence a été l'augmentation de la productivité agricole : chaque actif agricole est devenu de plus en plus efficace dans le sens que le temps nécessaire pour produire une quantité donnée de bien agricole a été diminué. Dans ces conditions, on allait produire de plus en plus. Mais, il faut ne pas oublier que le marché de consommation n'est pas élastique à l'infini : après une hausse et un enrichissement de la ration calorique au fur et à mesure de l'augmentation du revenu moyen (on raisonne évidemment sur des moyennes, lesquelles n'excluent pas la persistance de l'inégalité des rations alimentaires, voire de carences dans les catégories sociales les plus défavorisées), le marché de consommation s'est saturé. Toutes les données étaient alors réunies pour qu'une surcharge démographique apparaisse dans les campagnes, puisque, dans un espace agricole qui a aussi ses limites, la production nécessitait des bras de moins en moins nombreux. Cette population excédentaire allait donc quitter la campagne et gagner les villes, dans un processus d'exode rural qui était aussi un exode professionnel : les anciens paysans devenaient ouvriers des manufactures.

Il s'est donc produit un transfert de main-d'œuvre du secteur primaire au secteur secondaire. Ce phénomène majeur est un argument supplémentaire pour parler de révolution agricole car cette libération de travailleurs par l'agriculture a été une condition nécessaire à la révolution industrielle, qui elle-même devait bouleverser le monde et fonder l'époque contemporaine. La proportion des actifs dans le secteur secondaire a donc augmenté au fur et à mesure du dégonflement du secteur primaire. Mais vint un moment où cette croissance de l'emploi industriel connut à son tour ses limites : dans les pays les plus développés, c'est maintenant le secteur secondaire qui recule (39 % en France en 1965 et 35 % en 1980). Les raisons de cette inversion de tendance sont à chercher dans les mêmes facteurs que le recul du primaire : la productivité et l'élasticité de la demande. Le progrès technique augmente la productivité du travail industriel à une vitesse extraordinaire, de telle sorte que la fabrication des biens demande de moins en moins de monde. Il faudrait donc, pour maintenir l'emploi industriel, que la demande des biens manufacturés soit illimitée. Or, elle est limitée, une fois atteint un niveau satisfaisant d'équipement collectif et des ménages, malgré l'apparition de produits nouveaux qui créent leur propre marché. Certes, ce processus est accéléré par les délocalisations industrielles dans les pays à bas salaires, mais la tendance lourde des pays industriels est de toutes les façons le passage à un maximum de la population active secondaire et à sa décroissance.

Que va faire cette population excédentaire dans l'industrie ? Elle va évidemment chercher du travail dans le secteur des services. Comme il s'était passé précédemment entre le primaire et le secondaire, et pour les mêmes raisons fondamentales, à savoir l'augmentation de la productivité combinée aux limites d'élasticité de la demande, il se réalise un transfert de main-d'œuvre du secondaire au tertiaire, ce dernier ayant commencé sa progression dès la baisse du primaire et la poursuivant alors à un rythme accéléré. Il n'est plus possible à la fin du XX^{e} siècle de suivre totalement le raisonnement que faisait Jean Fourastié[1] selon lequel

1. Voir la bibliographie

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.

le secteur tertiaire aurait une capacité illimitée à créer des emplois parce qu'il ne connaîtrait pas de gains de productivité et aurait à satisfaire une demande totalement élastique. Si tel était le cas, on aurait une situation exactement inverse de celle des deux autres secteurs. Ceux-ci enregistrent une hausse de la productivité et une saturation du marché : leurs effectifs décroissent. Le secteur tertiaire, au contraire, aurait des effectifs nécessairement croissants car ses actifs ne connaîtraient pas de gains de productivité alors qu'ils ont à répondre à un marché qui ne se sature pas. L'introduction de l'informatique dans maints services a, là comme partout, fait augmenter la productivité et y a entraîné une réduction des emplois. L'exemple de la banque illustre cette évolution. Mais, ce qui reste vrai dans la thèse de Jean Fourastié, c'est que le tertiaire est le secteur capable de créer de nouveaux emplois alors que ceux-ci régressent dans les deux autres. Cela explique les transferts de main-d'œuvre vers le secteur tertiaire, même si les gains de productivité qui s'y opèrent comme ailleurs rendent nécessaire une réduction globale du temps de travail pour éviter que s'installe le chômage ; le thème du partage du travail aujourd'hui à l'ordre du jour dans les pays développés a en effet pour objectif que ce changement n'entraîne pas un coût social concentré sur certains alors que d'autres en tireraient bénéfice. C'est une très difficile question.

L'évolution des trois secteurs dans les pays aujourd'hui développés peut donc se résumer en trois périodes. Dans la première, qui dure jusqu'à la révolution industrielle, le secteur primaire l'emporte d'une façon écrasante sur les deux autres. Au cours de la seconde, s'impose la domination du secteur secondaire. La troisième est celle de la société tertiaire, encore appelée la société post-industrielle, car elle est née de la dynamique même de la période antérieure.

2. Dans les pays du Tiers-Monde, du primaire au tertiaire

La situation des pays les plus pauvres de la planète rappelle aujourd'hui, du point de vue de la répartition sectorielle des actifs, la première période des pays développés. La raison paraît être identique : la faible productivité du travail agricole fait obligation que la quasi-totalité de la main-d'œuvre totale soit occupée dans l'agriculture. Mais telle n'est pas la situation générale. Dans la majorité des pays du Tiers-Monde, le fait remarquable est la forte proportion qu'occupe le secteur tertiaire, souvent majoritaire. On constate en effet que, dans le temps, si la part du primaire tend à baisser, le pourcentage du tertiaire augmente beaucoup plus que celui du secondaire.

De là naissent plusieurs questions. Que recouvre la baisse relative du secteur primaire dans le Tiers-Monde ? Que représente le secteur tertiaire dans des sociétés qui sont devenues tertiaires sans qu'on puisse les nommer post-industrielles, faute que la révolution industrielle s'y soit produite et qu'une période de prédominance du secteur secondaire y ait jamais existé ?

S'agissant du secteur primaire et de sa décroissance relative, raisonner seulement sur les pourcentages est source d'erreurs graves d'interprétation. Ce qui se passe dans les pays du Tiers-Monde n'est en effet pas identique à ce qui s'est passé plus tôt dans les pays développés. Dans ces derniers, la baisse relative des actifs du primaire a correspondu aussi à une baisse absolue de leur nombre. Il y a eu de moins en moins d'actifs agricoles et le sociologue Henri Mendras a pu parler de la fin des paysans ! Rien de tel dans les pays du Tiers-Monde : le pourcentage des actifs dans le secteur primaire y a baissé, mais il y a eu de plus en plus de paysans ! Des estimations faites par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) indiquent que la main-d'œuvre agricole dans les

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.

pays en développement s'élève à 624,6 millions en 1960, chiffre qui connaît ensuite l'évolution observée ou projetée suivante : 648 millions en 1965, 679,2 millions en 1970, 709,2 millions en 1975, 738,1 millions en 1980, 787,6 millions en 1990 et 822,6 millions en l'an 2000. Dans le même temps, la part de cette main-d'œuvre agricole dans la population active des pays en développement a néanmoins baissé : elle représentait 72,6 % du total en 1960, puis 69,4 % en 1965, 66,3 % en 1970, 62,9 % en 1975, 59,1 % en 1980, 51,3 % en 1990 et 43,1 % en l'an 2000. L'évolution a été ainsi totalement divergente selon que l'on examine les chiffres absolus ou les pourcentages.

L'augmentation du secteur primaire s'inscrit dans un processus plus général de croissance rapide de la population active totale. Cette croissance des actifs étant elle-même le produit de la croissance démographique, on peut mesurer à quel point la donne démographique a été un accélérateur et un facteur aggravant des difficultés du Tiers-Monde. Entre 1960 et l'an 2000, la population active mondiale passe d'un taux de croissance annuelle de 1,5 % à 1,8 %, mais les valeurs sont respectivement de 1,1 % à 0,7 % pour les pays développés, et de 1,6 % à 2,2 % pour les pays en voie de développement. Dans ces conditions, les effectifs des trois secteurs y ont tous augmenté, et le secteur primaire a vu son pourcentage baisser dans le total seulement parce qu'il a augmenté moins vite que les deux autres.C'est seulement dans quelques pays du Tiers-Monde, et récemment, que la proportion des actifs du primaire a commencé à baisser. Ce changement tardif laisse prévoir ce qui peut se passer dans les autres au fur et à mesure que le nombre démographique se poursuit et que va se ralentir la pression démographique sur l'emploi, encore qu'un délai long est nécessaire après la baisse de la fécondité pour que la répercussion en soit perceptible sur les effectifs d'âge actif.

À l'échelle de l'ensemble du Tiers-Monde, on en est encore loin et on observe seulement un ralentissement de la croissance des effectifs agricoles. Cela conduit à repenser les explications données précédemment. Est-ce la faible productivité agricole qui contraint à ce que les actifs restent nombreux dans le secteur primaire, ou n'est-ce pas plutôt la surcharge du secteur qui y maintient la productivité à un niveau moyen bas ? De rares exceptions existent où les campagnes peuvent connaître des pénuries de main-d'œuvre, au moins à certains moments du calendrier agricole. Mais la tendance dominante est bien le sous-emploi, compte tenu des structures agraires existantes. Le marché du travail dans l'agriculture dépend en effet de plusieurs facteurs parmi lesquels l'offre de force de travail déterminée largement par la pression démographique n'est qu'un paramètre parmi d'autres ; se combine avec lui le système agricole qui entraîne la mobilisation plus ou moins grande de bras selon les cultures choisies et le niveau technique en vigueur, et les données foncières qui autorisent plus ou moins l'accès à la terre et donc retiennent ou expulsent la main-d'œuvre. Il faut donc placer le contexte démographique au cœur de la réflexion sur l'emploi, mais ce serait une grande naïveté que de le faire indépendamment des structures socio-économiques.

La pression démographique aide aussi à comprendre l'évolution des deux autres secteurs. Des candidats à l'emploi arrivent en grand nombre sur le marché du travail non-agricole puisque le primaire les refoule. Malgré les progrès de l'industrie, les emplois créés n'y sont pas suffisants pour garantir du travail à tous ceux qui en cherchent : le secteur tertiaire, finalement, se gonfle donc de travailleurs en excès. La multiplication des services non qualifiés aux personnes en est la conséquence. Certains sont bien connus : cireurs de chaussures, vendeurs à la sauvette, porteurs de journaux, vendeurs de billets de loterie. Mais, outre ces petits métiers, la surcharge du tertiaire prend d'autres formes, telles que le sureffectif dans les administrations publiques et l'emploi de domestiques par les catégories

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.

sociales aisées. Ce secteur tertiaire est dit à productivité faible ou nulle parce qu'il n'est pas utile à la production ; on peut même penser qu'une partie de ce tertiaire a une productivité négative quand la suppression de certains emplois y améliorerait la qualité du service rendu.

Puisque ces activités ne servent à rien, sinon à verser une petite rémunération à ceux qui les exercent, on dit parfois qu'elles constituent un *tertiaire parasite* . Bien que cette qualification soit exacte sur le plan de l'économie, il peut être préféré une terminologie dépourvue d'une connotation négative risquant d'être étendue aux personnes exerçant ces métiers et qui sont en fait victimes du marché de l'emploi. L'expression de *tertiaire primitif* n'est pas très satisfaisante non plus parce qu'elle laisse entendre que ce tertiaire trouverait ses racines dans une situation ancienne alors que c'est tout le contraire : son hypertrophie est le produit de la saturation contemporaine du marché de l'emploi. On peut parler plus simplement de *secteur tertiaire hypertrophié*, c'est-à-dire surdimensionné par rapport aux besoins, ou encore de *secteur tertiaire refuge*, cette expression montrant explicitement que ces activités servent de refuge à tous ceux qui n'ont pas trouvé de place dans les branches productives. La même idée est contenue dans le terme de *chômage déguisé* déjà utilisé.

Raisonner sur les tendances majeures fait courir le risque de la simplification outrancière et de la schématisation. Il faut donc garder à l'esprit quelques évidences. L'hypertrophie du tertiaire dans les pays sous-développés n'empêche pas que le secteur compte aussi les services utiles aux entreprises et aux personnes. Inversement, les pays développés n'échappent pas au fait qu'existent chez eux certaines activités de service sans réelle utilité.

Au total, l'hypertrophie du tertiaire correspond à une logique sociale plus qu'à une logique économique. À ce titre, il a sa raison d'être puisqu'il donne un moyen d'existence à des millions de personnes. Cela ne vaut évidemment pas démonstration que la situation soit saine ; bien au contraire, cette hypertrophie est une adaptation à une situation fondamentalement malsaine où la force de travail est gaspillée, où les finances publiques s'épuisent à multiplier les emplois en surnombre, où les familles, faute de travail pour les adultes, envoient les enfants travailler et où des personnes âgées, faute de retraite, sont contraintes à rester en activité. Qu'il soit indispensable pour les personnes de trouver des solutions individuelles de ce genre est certain. Que cela entretienne une structure d'ensemble peu productive et limite les capacités d'investissement productif n'est pas moins évident.

III. LA QUESTION DU SECTEUR INFORMEL

La question du *secteur informel* est une des plus difficiles qui soient, non seulement dans les pays du Tiers-Monde où elle atteint une acuité qui la place au cœur de la réflexion sur le sous-développement, mais aussi dans les pays développés où la crise des années 1980 et 1990 a multiplié des formes de travail qui s'écartent des formes conventionnelles.

A. QU'EST-CE QUE LE SECTEUR INFORMEL ?

Qu'est-ce d'abord que le secteur informel ? Il faut entendre par ce terme l'ensemble des activités économiques, productrices de biens matériels ou immatériels, qui s'exercent hors des normes légales : par définition, une entreprise

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.

du secteur informel n'est pas déclarée et ne déclare pas sa main-d'œuvre. Elle est donc illégale, non pas parce que son activité serait en soi contraire à la loi (qu'il y ait aussi des activités délictueuses est évident, mais c'est alors un autre sujet), mais parce que ne sont pas respectées les règles de son enregistrement, de son exercice et de son fonctionnement.

On voit tout-de-suite les questions méthodologiques posées par un tel sujet. C'est d'abord une incertitude statistique : n'étant par définition pas déclaré, le secteur informel est forcément mal connu. Des enquêtes ont été menées, desquelles on peut tirer des extrapolations, mais il faut toujours craindre les généralisations faites à partir de cas ponctuels. Des recensements économiques généraux visent parfois dans certains pays à donner une vue exhaustive de l'activité économique, y compris du secteur informel, mais la prudence s'impose là aussi, car, outre la marge d'erreur que comporte tout recensement, le caractère illégal de ce secteur pousse certaines entreprises concernées à taire les informations demandées. Ce problème ne fait qu'ajouter à la seconde difficulté, plus fondamentale, et qui touche à l'interprétation du phénomène : comment situer le secteur informel dans le système économique global dont il fait partie.

Difficile question que n'éclaire d'ailleurs pas parfaitement le terme même de *secteur informel*. Cette expression utilisée par les organisations internationales qui ont à connaître de la chose (en particulier, l'Organisation Internationale du Travail) s'est imposée dans les sciences sociales. D'autres appellations existent, dont certaines font partie du langage courant. On parle volontiers en France de *travail noir* pour désigner un travail réalisé hors des obligations légales de déclaration. En Italie, le phénomène, plus répandu qu'en France, est connu sous le nom d'*économie souterraine* ou *économie immergée*, l'image restant la même d'une économie qui reste cachée, au moins officiellement, par opposition à l'économie formelle qui fonctionne au grand jour. C'est toujours la même idée que l'on trouve dans le mot d'*économie non officielle*. D'autres expressions appellent certaines réserves. Ainsi a-t-on parlé d'un secteur *inférieur* par opposition à un secteur *supérieur* qui désignerait, lui, l'économie déclarée ; mais, c'est préjuger du caractère « inférieur » de l'informel sans qu'ait été prouvée la pertinence d'une quelconque hiérarchie, ni énumérés les critères utilisés. Dire qu'il s'agit d'une *petite production marchande* a l'avantage d'éviter toute appréciation qualitative et de bien situer l'économie informelle dans l'économie d'échange ; mais, prise mot à mot, cette formule présente l'inconvénient de ne pas dire clairement qu'il s'agit là d'activités non déclarées. Enfin, *secteur non structuré* insiste au contraire sur le fait que le secteur n'est pas dans les normes réglementaires ; peut-on pour autant avancer qu'il ne serait pas structuré alors qu'il faut simplement dire que sa structure n'est pas conforme à ce que prévoient les lois et réglements ? On retrouve d'ailleurs là le problème terminologique principal de l'expression *secteur informel*. Certes, par définition, ce secteur n'est pas formalisé selon les règles, mais il a une forme, une structure, une logique qui s'articulent avec celles de l'économie déclarée.

Les discussions terminologiques n'auraient qu'un intérêt médiocre si elles ne recouvraient pas des problèmes de fond bien réels. S'il vaut la peine de réfléchir sur le mot *secteur informel*, c'est bien parce que l'expression est moins la désignation claire et précise d'une réalité qu'un aveu d'ignorance devant un phénomène dont on constate l'existence, dont on pressent l'importance, mais que l'on a du mal à cerner et à mesurer.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 23 pages.